



ALLIANCE DES FEMMES DE LA
FRANCOPHONIE CANADIENNE

Appel d'offres pour l'embauche d'une firme de consultation afin d'accompagner la co-cr ation d'un plan de renforcement des capacit s organisationnelles

Date d' mission : **24 septembre 2021**

Date de cl ture : **12 octobre 2021**

Qui est l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne?

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) d fend les droits de 1,326 million de femmes issues des communaut s francophones et acadienne du Canada. Elle est vou e   la sensibilisation et   la promotion du r le et de la contribution des femmes francophones dans leur communaut  et leur droit de vivre et s' panouir pleinement en fran ais. Pour plus d'informations concernant l'AFFC, veuillez consulter notre site web : www.affc.ca

Contexte

Le projet *Int gration des nouveaux arrivants dans les communaut s francophones au pays* est financ  par le minist re Immigration, R fugi s et Citoyennet  Canada et s' tend sur cinq ans. Il est port  conjointement par l'AFFC, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la F d ration des a n es et a n s francophones du Canada (FAAFC). Son volet femmes a pour principal objectif de favoriser une compr hension des besoins sp cifiques des femmes immigrantes francophones vivant en situation minoritaire au Canada et d'accompagner et de renforcer les capacit s du secteur d' tablissement francophone. Ce projet se concentre sur les provinces et territoires suivants : Ontario, Nouvelle- cosse, Manitoba, Yukon et Colombie-Britannique.

Dans le cadre de ce projet, la r alisation une ** tude sur les besoins des femmes francophones immigrantes en situation minoritaire** est actuellement en cours de finalisation. La prochaine  tape du projet consiste   co-cr er un **plan de renforcement des capacit s organisationnelles** (objet du pr sent appel d'offres) en collaboration avec les organisations membres de l'AFFC impliqu es dans ce projet, ainsi que les R seaux d'immigration francophone (RIF) et  tablissement d'accueil des immigrants.

L'objectif de ce plan : favoriser la création et l'amélioration des services destinés aux femmes immigrantes. Ce plan permettra dans une étape suivante le développement de guides et d'outils de formation sous la lentille féministe, afin de mieux accueillir les femmes immigrantes et mieux les intégrer au sein des communautés francophones en milieu minoritaire.

Mandat

Le mandat principal de la firme de consultation sélectionnée sera d'accompagner la co-création d'un plan de renforcement des capacités à destination des Réseaux d'immigration francophone (RIF) et des organismes d'accueil offrant des services directs aux femmes francophones immigrantes. Ce plan de renforcement des capacités sera conçu sur la base des constats et recommandations issus de l'étude sur les besoins spécifiques des femmes immigrantes francophones vivant en situation minoritaire, menée par l'AFFC en 2021 et actuellement en cours de finalisation.

L'objectif du plan est d'appuyer les organismes d'accueil et de favoriser leur compréhension des besoins des femmes francophones, en tenant compte de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et en collaborations avec les organisations membres de l'AFFC impliquées sur le projet. Par la suite, des outils seront développés avec une lentille féministe et permettront aux services d'établissements et les RIF de mieux répondre aux besoins des femmes immigrantes francophones.

Résultats attendus

- Sélectionner les organismes d'accueil et RIF qui participeront à la co-création du plan de renforcement des capacités, en collaboration avec l'AFFC et ses organisations membres impliquées dans le projet.
- Effectuer des rencontres et sessions de travail afin de faire remonter les réussites mais aussi défis et obstacles de l'accueil et l'intégration des femmes immigrantes francophones en situation minoritaire et la meilleure manière de les adresser.
- Rédiger un plan de renforcement des capacités, avec la lentille ACS+, qui servira de base à la création d'outils et de formations destinés aux organismes d'accueil et RIF.

Calendrier

- Le présent appel s'étend du **24 septembre au 12 octobre 2021** ;
- Le plan de renforcement des capacités devra être finalisé le **18 mars 2022 au plus tard**.

Compétences recherchées

La firme de consultation qui soumet une proposition doit répondre aux exigences suivantes et le démontrer clairement dans sa proposition :

- Détenir une combinaison de connaissances et d'expériences pertinentes pour réaliser le présent mandat (accompagnement d'OSBL, renforcement de capacité, création d'outils et de formations, animation de groupes de travail, etc.)
- Connaître l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) ;
- Connaître le réseau communautaire national et les services offerts aux femmes immigrantes francophones en milieu minoritaires ;
- Avoir une expérience vérifiable dans la réalisation de projets similaires ;
- Avoir la capacité de réaliser le projet selon l'échéancier prévu.

Modalités de la soumission de candidature

Toutes les soumissions doivent comporter les documents suivants :

- Le curriculum vitae à jour de toutes les personnes appelées à collaborer à ce projet incluant une liste des projets similaires / pertinents réalisés ;
- Une description de la démarche et de la méthodologie prévues pour réaliser le mandat ;
- Une proposition d'échéancier et de budget prévus pour réaliser le mandat (comprenant les honoraires de la firme de consultation) ;
- Une description des expériences précédentes et des compétences qui démontrent que la firme de consultation sera en mesure de mener le projet à terme ;
- Au moins deux références professionnelles ;
- Tout autre document pertinent.

Les soumissions seront évaluées sur les critères suivants :

- Qualité de l'offre écrite et des documents présentés;
- Stratégie proposée pour atteindre les objectifs du projet;
- Budget et échéancier proposés ;
- Pertinence des expériences précédentes dans des projets semblables ;

Toutes les soumissions doivent préciser clairement comment la firme de consultation répond à ces critères.

Date limite pour la soumission de candidature

- Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature complète **au plus tard le mardi 12 octobre 2021 à 17h (HAE)**
- Les questions relatives au présent appel d'offres et les soumissions doivent être envoyées par courriel aux deux destinataires suivantes :
 - La directrice générale Alliance des femmes de la francophonie canadienne à l'adresse : direction@affc.ca
 - L'agente de développement à l'adresse : developpement@affc.ca